



Vigne

Edition **Charentes**

N°18
30/07/2024



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE**

Animateur filière
Magdalena GIRARD

**Chambre
Interdépartementale
d'agriculture Charente-
Maritime Deux-Sèvres**
magdalena.girard@cmds.cham
bagri.fr

Directeur de publication
Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°18 du 30/07/2024 »*

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 32,5 (pré-fermeture).**

Mildiou

- **En absence de pluies, pas de contaminations prévues.**

Black rot

- **En absence de pluies, pas de contaminations prévues.**

Oïdium

- **Sensibilité en diminution. En absence de pluies, pas de contaminations prévues.**

Tordeuses

- **Fin du deuxième vol de Cochylys.**
- **Deuxième vol d'Eudémis.**

Cicadelles vertes

- **Diminution du vol.**

Flavescence dorée

- **T3 entre le 29 juillet et le 31 août 2024**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".



Phénologie

Sur 32 parcelles d'Ugni blanc observées, le stade moyen calculé est de 32.5, la fermeture de la grappe n'est toujours pas atteinte. Les rameaux préservés du rognage se sont allongés de 3.2 cm et présentent 22.5 feuilles en moyenne (0.4 feuille supplémentaire).

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent encore et atteignent 23.9°C, contre 21°C la semaine précédente. Le mois de juillet a été plutôt frais, avec 20.4°C, contre 21.1°C de moyenne décennale.

Pluies

Au cours de la dernière semaine, les quelques très rares précipitations n'ont pas dépassé 1 mm. Les cumuls du mois de juillet atteignent 35 mm en moyenne, contre 30 mm de moyenne décennale.

→ Prévisions météo

Du 30/07 au 05/08, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 0.1 mm. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 3.6 mm de pluie. Une toute petite pluie éventuelle est annoncée le 02/08. Les températures diminueront dans les prochains jours, après le pic de chaleur, avec des minimales entre 14°C et 23°C et des maximales entre 27°C et 36°C.

Maladies

→ Mildiou

Observations

Au vignoble, le rot brun est maintenant bien présent dans de nombreuses parcelles traitées. Sur feuilles, le mildiou mosaïque progresse et est toujours bien sporulant.



Mildiou mosaïque et rot brun
(Crédit photos L. Davidou – Phloème)

21 témoins non traités ont été observés cette semaine. Le mildiou progresse encore à Arthenac, Floirac et Gimeux. L'intensité moyenne d'attaque sur grappes atteint 81%.

Sur les 11 parcelles de référence observées, une progression de la maladie sur feuilles et/ou sur grappes est observée à Barbezieux St Hilaire, Champagne-Vigny, La Couronne, Malaville, Pouillac, St Preuil et Sigogne. Les parcelles de Brie sous Archiac, Bougneau, Le Chay et Coux restent épargnées.



**Pré-fermeture de la grappe
(stade 32)**

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

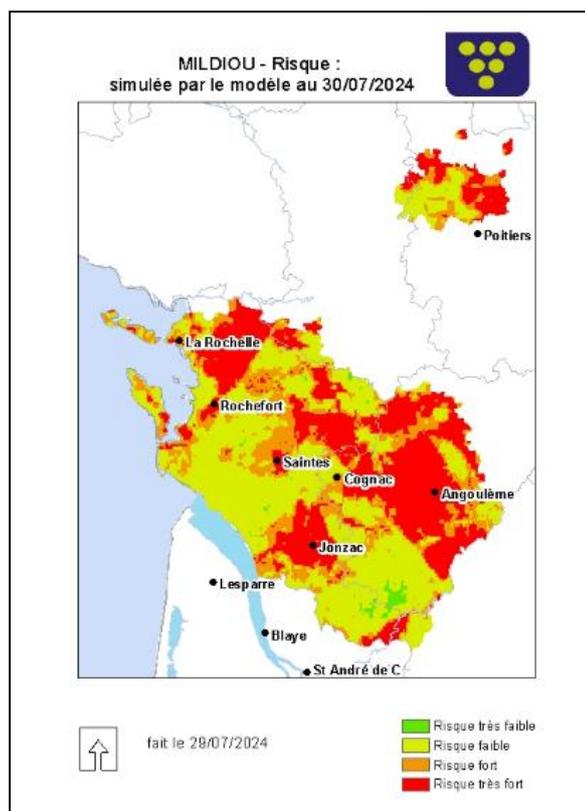
Le risque potentiel a diminué à un niveau majoritairement faible sur le vignoble. Cependant, plusieurs zones se maintiennent à un niveau très fort (voir carte). Aucune contamination n'a été calculée par le modèle.

Dans les trois jours à venir

D'après le modèle, les faibles pluies annoncées contribueront à réduire les zones au risque potentiel actuellement le plus élevé pour un niveau faible.

Aucune contamination épidémique n'est calculée par le modèle pour l'hypothèse la plus probable. Seul le Nord du vignoble présente des contaminations faibles calculées pour l'hypothèse la plus pessimiste.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.



Evaluation du risque :

Niveau de risque en forte baisse, majoritairement faible. En absence de pluies, pas de contaminations enregistrées dans les jours à venir.



Risque de contaminations uniquement en cas de pluie

Parcelles avec symptômes réguliers :



Risque très fort de repiquages en cas d'hygrométrie élevée

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

 **Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :** Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

→ Black rot

Observations

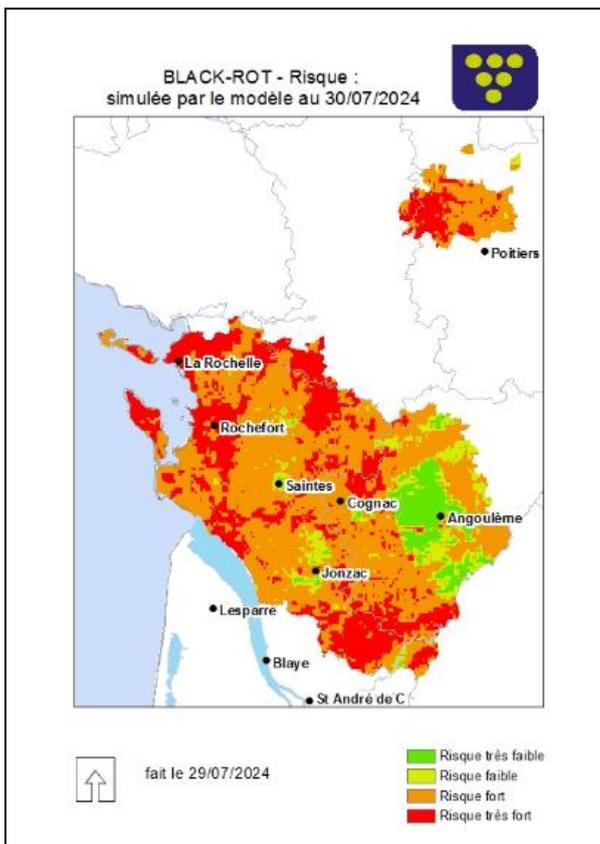
Le black rot n'évolue plus, ni dans les témoins non traités ni sur les parcelles de référence.

Modélisation

Sur la semaine passée

Le risque potentiel a augmenté sur le vignoble. Il est très majoritairement fort. Seule une petite zone se maintient à un niveau plus faible dans l'Est du vignoble.

Aucune contamination n'a été calculée par le modèle au cours de la semaine passée.



Dans les trois jours à venir

Dans les prochains jours, le risque potentiel continuera sa progression lente. Il sera majoritairement fort dans le vignoble mais toujours très faible localement à l'Est.

Aucune contamination épidémique n'est calculée par le modèle pour l'hypothèse la plus probable. Seul le Nord du vignoble présente des contaminations faibles, calculées pour l'hypothèse la plus pessimiste.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.

Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Niveau de risque théorique quasiment stable. Pas de contaminations prévues en absence de pluie.



Risque de contaminations très faible

→ Oïdium

Observations

Au vignoble, l'oïdium est présent sur feuilles et grappes dans certaines parcelles traitées, notamment à Chérac, Saintes, Rouillac et Ste Colombe.

Sur les témoins non traités, la maladie progresse à Arthenac, Javrezac, Gimeux et Mons. Elle reste absente dans 13 témoins sur 21 observés.

Sur les 11 parcelles de référence observées une seule présente de l'oïdium (en progression), il s'agit de Champagne-Vigny.

Modélisation

Sur la semaine passée

Le risque potentiel a augmenté à un niveau fort dans la majorité du vignoble. Quelques secteurs se maintiennent à un niveau très faible (voir carte).

Aucune contamination n'a été calculée au cours de la semaine passée.

Dans les trois jours à venir

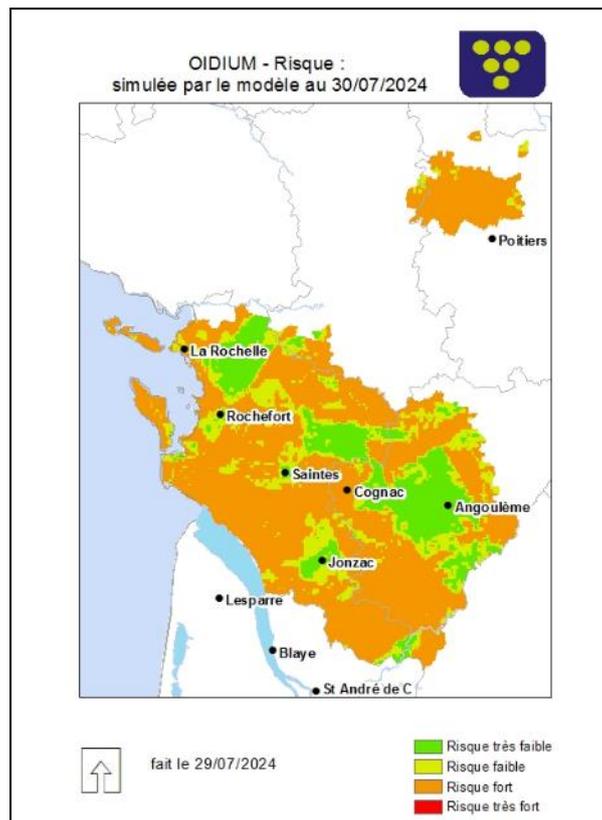
Dans les prochains jours, les zones de risque potentiel de niveau fort vont continuer de s'étendre.

Aucune contamination épidémique n'est calculée par le modèle pour l'hypothèse la plus probable. Seul le Nord du vignoble et les Iles présentent des contaminations faibles calculées pour l'hypothèse la plus pessimiste.



Oïdium, Saintes

(Crédit photo L. Caillaud - CIA1779)



Evaluation du risque :

Risque théorique encore en augmentation, entre très faible et fort. Grappes sensibles jusqu'à la fermeture complète. Pas de contaminations prévues.



Risque de contaminations très faible, sauf de proche en proche dans les parcelles atteintes

Attention, l'observation des parcelles sensibles est essentielle pour détecter les symptômes. Quand la maladie est bien installée, il est trop tard pour réagir.

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur



Résistances aux produits de protection des plantes :

Des dérives de sensibilité vis-à-vis de différentes substances actives ont été détectées en laboratoire et en plein champ. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité des spécialités, mais il convient d'être attentif à l'utilisation de ces molécules. Voir « [Note nationale résistances 2024](#) »

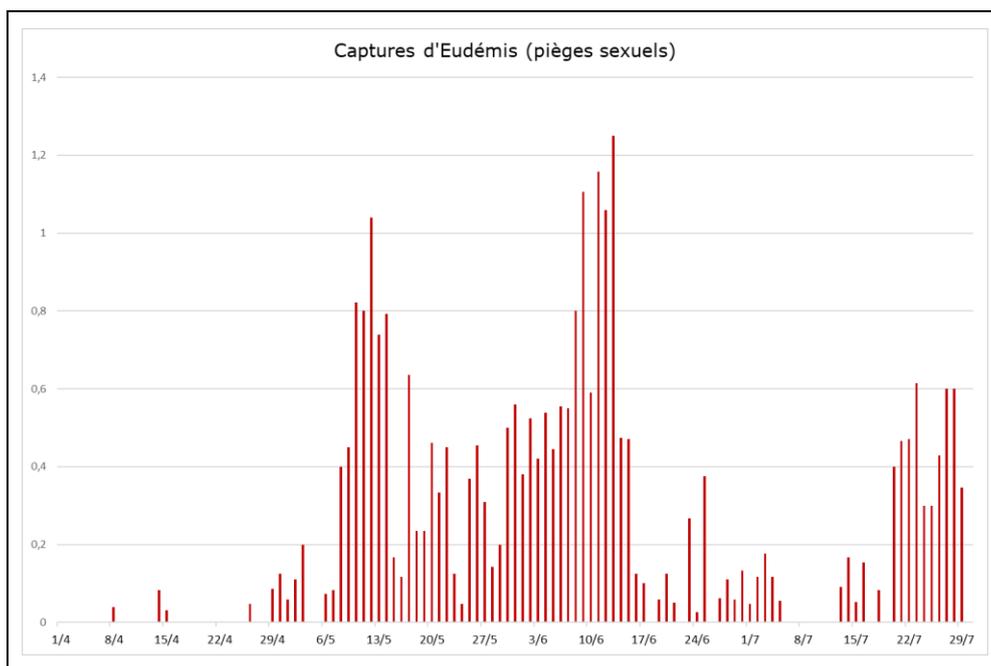
Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

Le vol de *Cochylis* semble terminé, on ne relève aucune capture sur le réseau depuis les 7 derniers jours. Le pic du vol a eu lieu le 4 juillet. Sur toute la durée du vol, des captures supérieures à 10 papillons ont eu lieu uniquement sur les communes de Mortagne sur Gironde, Champagne-Vigny, Louzac St André, Rouillac et St Germain de Lusignan.

Le vol de deuxième génération d'Eudémis reste peu significatif. De rares captures sont relevées sur la semaine passée, mais ne dépassent pas 12 papillons (Mainxe). Des pontes ont été observées à Segonzac. Quelques papillons ont été capturés dans les pièges alimentaires de Mons et de Segonzac. Des perforations ont été signalées sur Mons, Lamérac, Touzac et Pouillac.



→ Cicadelles Vertes

Observations

Les conditions climatiques de cette année pourraient être favorables aux cicadelles vertes. En effet, les années humides et fraîches (températures de 15 à 25°C), avec des excès d'eau, sont propices à leur développement. Cependant, les populations des adultes semblent plutôt faibles pour le moment. Les maximums de captures par piège s'élèvent à 280 (Lorignac), alors qu'en 2021, dernière année à forte pression, ils atteignaient plus de 900 individus.

La prudence reste de mise, les comptages larvaires sont très importants cette année, pour appréhender les niveaux de populations. Une fois que les dégâts sont bien présents, il est souvent trop tard pour réagir.

Sur les réseaux BSV, pour optimiser les suivis, les comptages sont à effectuer sur l'ensemble des parcelles : TNT (hors zone témoin), parcelles de référence, sites de piégeage (tordeuses et cicadelles). A saisir sur Epicure dans l'onglet « ravageurs ».

Le vol de cicadelles vertes est en baisse sur une grande partie des pièges. Il a atteint son pic entre le 16/07 et le 23/07.

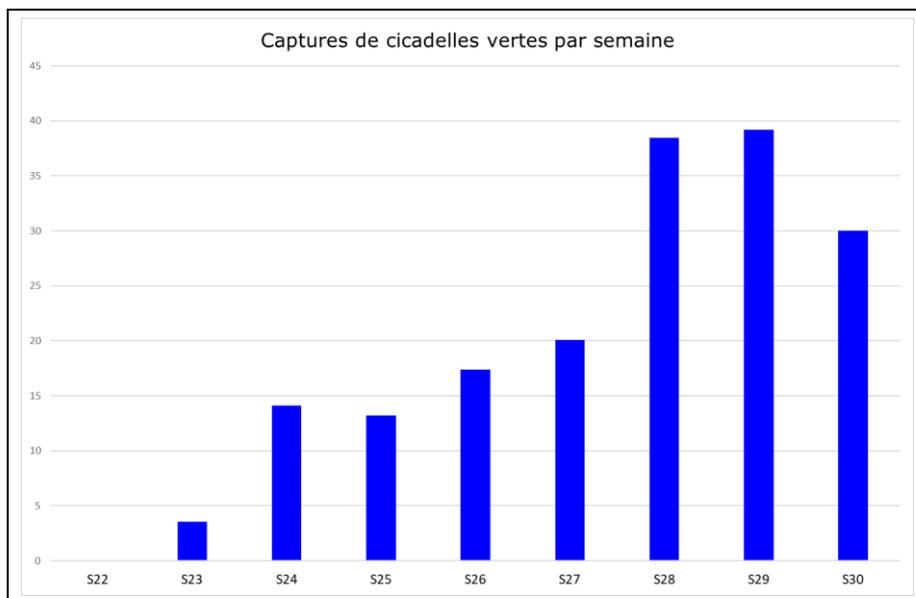
La présence de 140 larves pour 100 feuilles a été signalée à Pouillac (soit au-dessus du seuil de nuisibilité). Sur les 12 observations de la semaine passée, la moyenne atteint 19 larves pour 100 feuilles.

Seuil indicatif de risque

100 larves pour 100 feuilles.

Méthodes alternatives

Les auxiliaires de cultures tels que les chrysopes, punaises, araignées, etc. aident à endiguer les populations de Cicadelles Vertes. La présence de dispositifs végétalisés type haies et l'enherbement sont favorables au développement des auxiliaires.



Consultez la fiche technique « [cicadelles vertes](#) »

→ Flavescence dorée

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de prospections collectives. Venez nombreux !

		Charente		Charente-Maritime	
DATE	HEURE	ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3	ZONE 4
LUNDI 26/08	8h30	-	-	BRIVES SUR CHARENTE	ST GENIS DE SAINTONGE
	14h00	-	-	SONNAC	BOIS
MARDI 27/08	8h30	JARNAC	HOULETTE	ECOYEUX	ST SIMON DE PELLOUILLE
	14h00	CHATEAUNEUF SUR CHARENTE	SIGOGNE	BRIZAMBOURG	GEMOZAC
MERCREDI 28/08	8h30	BOUTIERS SAINT TROJAN	COURBILLAC	MONS	MONTEMARC
	14h00	ANGEAC-CHARENTE	-	MIGRON	-
JEUDI 29/08	8h30	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE	PRIGNAC	ROUFFIAC
	14h00	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE	COURCERAC	CHERAC
VENDREDI 30/09	8h30	SEGONZAC	SEGONZAC	ST SEVER DE SAINTONGE	MONTGUYON/NEUVICQ ST MARTIN D'ARY
	14h00	VAL DE COGNAC	-	-	-
LUNDI 02/09	8h30	-	CHATEAUBERNARD	BRIVES SUR CHARENTE	CRAVANS
	14h00	-	SIGOGNE	MONTILS	-
MARDI 03/09	8h30	BROSSAC	NERCILLAC	CHERAC	CHERAC
	14h00	SALLES DE BARBEZIEUX	COURBILLAC	-	-
MERCREDI 04/09	8h30	MOSNAC SAINT SIMEUX	MOSNAC SAINT SIMEUX	BRIZAMBOURG	MONTMERAC
	14h00	JARNAC	-	SONNAC	BOSCAMNANT
JEUDI 05/09	8h30	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE	MIGRON	ST SIMON DE PELLOUILLE
	14h00	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE	MONS	GEMOZAC
VENDREDI 06/09	8h30	VITIBIO	VITIBIO	VITIBIO	VITIBIO
	14h00	VITIBIO	VITIBIO	VITIBIO	VITIBIO
LUNDI 9/09	8h30	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE	-	GEMOZAC
	14h00	SEGONZAC	SEGONZAC	MONTILS	CRAVANS
MARDI 10/09	8h30	MOSNAC SAINT SIMEUX	MOSNAC SAINT SIMEUX	SONNAC	MONTGUYON/NEUVICQ ST MARTIN D'ARY
	14h00	CHATEAUNEUF SUR CHARENTE	HOULETTE	-	-
MERCREDI 11/09	8h30	ANGEAC-CHARENTE	NERCILLAC	BRIZAMBOURG	MONTMERAC
	14h00	BOUTIERS SAINT TROJAN	REPARSAC	ECOYEUX	-
JEUDI 12/09	8h30	LA COURONNE	LA COURONNE	COURCERAC	CHERAC
	14h00	-	-	PRIGNAC	ROUFFIAC
VENDREDI 13/09	8h30	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE	MONS	BOIS
	14h00	VAL DE COGNAC	-	MIGRON	ST GENIS DE SAINTONGE

Le troisième traitement devra être réalisé, dans les communes concernées, entre le 29 juillet et le 31 août.

Le 3ème traitement est adapté selon les cas de figure suivants :

- Les parcelles sur lesquelles des ceps positifs à la flavescence dorée ont été détectés dans les trois dernières années (2021 à 2023) font l'objet d'un zonage, que vous pouvez retrouver sur une carte interactive (cf. ci-après) :
 - de 500 m s'il s'agissait de ceps isolés
 - de 1000 m si le nombre de pieds contaminés était de plus de 20%
- Les communes pour lesquelles il n'y a pas eu de ceps positifs les trois dernières années dépendent d'une surveillance par piégeage : en fonction des résultats des pièges, toute la commune sera traitée, ou au contraire, aucun 3ème traitement n'aura lieu.

Remarque : toute parcelle concernée, même partiellement, par le zonage à 500 ou 1000 m doit être traitée entièrement.

Comment accéder à la carte interactive des zonages de 500 et 1000 m ?

- Connectez-vous à votre espace pro.cognac.fr
- Choisissez « Cartographies »
- Dans la liste des cartes, sous le titre « Cartographies pour la Flavescence Dorée », choisissez « Accéder à l'application »

Pour le moment, dans le cadre de la surveillance par piégeage, aucun adulte n'a été capturé. Si c'est le cas, vous serez informé par mail, courrier et SMS pour le déclenchement du 3^e traitement. Attention, si le 3^e traitement est appliqué, alors qu'il n'est pas justifié au niveau du dispositif décrit ci-dessus :

- **La réduction de la ZNT à 3 m ne s'applique pas**
- **Dans le cadre de la CEC, le traitement est pris en compte dans le calcul de l'IFT**

Contacts :

- en Charente Méliッサ GECHELE, 06 36 47 76 04
- en Charente-Maritime Céline MATHIEU, 07 88 47 27 90



FOCUS Auxiliaires

Mésanges

Favorisées par la pose de nichoirs, les mésanges sont des passereaux, auxiliaires des cultures particulièrement efficaces. Ces oiseaux s'adaptent très facilement aux installations humaines. Les deux espèces les plus courantes dans les milieux agricoles sont la mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*) (photo : Image de wirestock sur Freepik) et la mésange charbonnière (*Parus major*). Il s'agit de deux des espèces les plus représentatives de la diversité européenne.

Cycle biologique

Ces oiseaux recherchent de nouveaux lieux de nidification (cavités) en automne / hiver. Espèces généralement monogames, la femelle et le mâle se retrouvent à la fin de l'été. La mésange bleue couve de 7 à 16 œufs par an.

Rôle(s) d'auxiliaire

Elles se nourrissent activement d'insectes, et principalement de chenilles.

Note calendrier : Active toute l'année, mais active principalement durant la période de reproduction, d'avril à juillet

Favoriser la présence des mésanges en installant des nichoirs : <https://nichoirs.net/page4.html>



Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Comptages de larves de cicadelle verte sur l'ensemble des réseaux**
- **Observations mildiou/black rot/oïdium**
- **Observations phénologie et croissance**
- **Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure**
- **Relevés des pièges alimentaires**
- **Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Phloème, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneaud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".